

<https://fenvac.eu/vol-mh370-la-famille-des-victimes>



# **Vol MH370 : la famille des victimes françaises veut une enquête pour terrorisme**

- Infos Terrorisme -

Date de mise en ligne : jeudi 17 juillet 2014

---

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

---

**Convaincue qu'il ne s'agit pas d'un accident mais d'un détournement d'avion, la famille des disparus français du vol MH370 a déposé une plainte avec constitution de partie civile au tribunal de grande instance de Paris.**

Le fossé se creuse entre la famille des disparus français du vol MH370 et la justice. Au point que l'avocat de Ghyslain Watrelos, qui a perdu sa femme et deux de ses enfants dans le drame, et de sa belle-soeur, Pascale Derrien, demande des comptes. Me Stephan Oualli a envoyé mercredi un courrier en ce sens au procureur de Paris. L'objectif est d'obtenir que l'enquête soit menée pour des faits de terrorisme, et non pour homicides involontaires, comme c'est le cas aujourd'hui. « Les victimes françaises sont sans nouvelles (de la procédure) alors que les faits sont d'une exceptionnelle gravité et même sans précédent », écrit Me Oualli dans son courrier que Le Figaro a consulté.

La famille Watrelos en est convaincue : il ne s'agit pas d'un accident mais d'un détournement d'avion. Elle s'appuie sur la déclaration du premier ministre malaisien qui, le 15 mars, une semaine après la disparition de l'avion, expliquait en substance que cet acte « délibéré » avait été commis par une personne se trouvant à bord. Elle se fonde aussi sur les différentes données satellitaires selon lesquelles le vol parti de Kuala Lumpur le 8 mars pour rejoindre Pékin a brusquement changé ce cap et a continué à voler pendant sept heures. Or, selon le Code pénal, un « détournement d'aéronef » constitue un acte de terrorisme, fait de nature criminelle. Le 5 mai, la famille a donc déposé une plainte avec constitution de partie civile au tribunal de grande instance de Paris.

### « Une volonté manifeste d'étouffer l'affaire »

Mais, pour le moment, le juge qui a commencé à instruire le dossier s'en tient à la qualification d'homicide involontaire retenue par le parquet de Paris. Un choix judiciaire qui alimente les soupçons des proches des victimes. « Nous nous heurtons à une volonté manifeste d'étouffer l'affaire, à une véritable omerta », estime ainsi Pascale Derrien, la soeur de Laurence Watrelos. Au fil des mois et des informations contradictoires, cette avocate parisienne s'est forgée son opinion : « Toute enquête est vouée à l'échec car la zone où l'avion a disparu concentre trop d'intérêts divergents ». Pascale Derrien, dont la famille était très proche de celle de sa soeur, ne peut qu'énumérer des hypothèses. Un exercice de tir de missiles, la base américaine de Diego Garcia dans l'océan Indien, un drone transporté clandestinement par la Chine...

« L'inertie du parquet est manifeste. La ligne est clairement de maintenir ce dossier hors du champ terroriste », regrette aussi Me Stephan Oualli. De son côté, Ghyslain Watrelos a été reçu le 7 juillet par le juge qui enquête sur les faits d'homicides involontaires et s'est résolu à se constituer partie civile dans cette procédure. Mais, pour la famille de Laurence, Hadrien, 17 ans, et Ambre, 13 ans, qui n'ont jamais atterri à Pékin, une enquête pour acte de terrorisme pourrait mobiliser davantage de moyens et aurait un impact international.

Marie-Amélie Lombard - lefigaro.fr - 17 juillet 2014

---